

petits pinacles de la base desquels part une accolade feuillagée, qui sert de couronnement à la porte.

Dans le tympan se trouve un écusson fruste. Des deux côtés de la porte, deux angelots tiennent des banderoles avec légendes rongées par le temps et devenues illisibles ; tout près est un bénitier détaché, accompagné d'un écusson portant un calice avec le chiffre I. M.

Aux angles du clocher sont des contreforts ornés de bandeaux-larmiers, et sur le côté Midi est disposée, comme cage d'escalier, une tourelle ronde surmontée d'une pyramide octogonale.

Au haut de la base, portée sur deux des faces par un bel encorbellement sculpté, règne une balustrade flamboyante qui, à ses quatre angles, est ornée de gargouilles et de petits pinacles ; puis vient le beffroi ou chambre des cloches, comprenant deux larges baies ajourées. Les quatre faces sont surmontées de gâbles dont les rampants sont décorés de feuilles de choux, et le tout est couronné par une flèche octogonale dont les arêtes sont chargées de crossettes végétales.

Tous les détails de ce clocher et de la porte qui est percée à sa base indiquent la fin de la période gothique dans notre pays, c'est-à-dire le milieu du xvi^e siècle. Ce style a beaucoup de rapport avec le porche de Lampaul et la porte Sud de la Roche-Maurice (1530-1550).

OSSUAIRE

Passant du côté Midi de l'église, on trouve un curieux ossuaire de construction plus récente que le reste de l'édifice. Cet édicule, accolé au côté Ouest du porche, comprend un soubassement surmonté de six colonnes portant une architrave qui sert en même temps de corniche et supporte le toit.

Dans le soubassement, on trouve d'abord deux bénitiers en pierre, accessoires indispensables de tout ossuaire, puis différents bas-reliefs sculptés en Kersanton et disposés sans ordre :

1^o Saint François d'Assise montrant ses stigmates ;

2^o Notre Seigneur au tombeau : deux anges à genoux tiennent la tête et les pieds du corps sacré, deux autres assistent ;

3^o Notre Seigneur en croix, la Sainte Vierge et saint Jean à ses côtés ;

4^o Adoration des Mages ;

5^o Deux anges à chevelures frisées, vêtus de dalmatiques et tenant un ostensor ;

6^o Notre Seigneur à la colonne : deux soudards avec toques et culottes bouffantes le tiennent par des liens ;

7^o Visitation : saint Joseph, appuyé sur un bâton, se tient à l'écart ;

8^o Notre-Dame-de-Pitié : la Sainte Vierge tient le corps de Notre Seigneur sur ses genoux ; à ses côtés, saint Jean et une Sainte Femme.

PORCHE

Puis vient le porche, œuvre admirable d'architecture, offrant tous les caractères de la Renaissance, quoique datant seulement du règne de Louis XIII.

Dans la façade, est percée une grande arcade ornée de colonnes et d'une foule de sujets sculptés dans les voussures.

Cette arcade est surmontée d'une frise et d'un fronton triangulaire, lequel à son tour supporte une seconde frise et second fronton plus aigu, terminé par une lanterne à base carrée et à couronnement arrondi. Les angles du

porche sont appuyés par de beaux contreforts chargés de magnifiques détails.

Comme ce petit monument est couvert de sculptures, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, il faut en analyser successivement chaque partie.

Dans les contreforts d'angle, le soubassement est composé de panneaux encadrés de solides moulures sculptées dans le granit ; plus haut, immédiatement, viennent des sculptures en Kersanton.

Les profils ont conservé toute la netteté, toute la finesse des premiers jours ; ils ont la pureté des plus belles moulures des temples grecs. D'abord, on voit une petite frise formée de cartouches alternant avec des têtes variées et la plupart grimaçantes. Dans deux des panneaux, de petits amours portent des cartouches ; à côté, est un petit personnage portant toque et grande braie.

Les niches qui couvrent les côtés des contreforts sont formées de colonnettes supportant des dais en forme de lanternons. Elles abritent :

- 1° Un saint moine tenant un livre ;
- 2° Un saint évêque en chape, avec mitre et crosse ;
- 3° Un saint pape bénissant ;
- 4° Un saint Sébastien.

Au bout de ces contreforts, un solide entablement supporte de beaux clochetons carrés, terminés par une coupole et une petite lanterne ronde.

Dans la façade, encadrant l'entrée du porche, deux colonnes cannelées sont portées sur deux bases ornées de cartouches vigoureusement sculptés. Deux autres colonnes engagées forment l'intérieur de l'embrasure de l'arcade d'entrée. Ces colonnes comprennent quatre tambours cannelés et trois bagues ornées, dans le genre des colonnes de la façade des Tuileries construite par Philibert Delorme. Ce genre de colonnes se retrouve encore au

fond du porche, et a été reproduit dans plusieurs édifices de la même époque, notamment dans le porche de Saint-Houardon, à Landerneau.

Entre les moulures prismatiques des embrasures, et dans les voussures de l'arcade, sont sculptées différentes scènes de la Bible. Il faut les lire en partant du bas et en faisant alterner les deux côtés :

Adam et Ève : le démon tentant notre première mère ;
L'ange les chassant du paradis terrestre ;

Ève avec ses deux premiers enfants au berceau ;

Adam pénitent, tenant des instruments de labourage ;

Sacrifice de Caïn : Caïn debout, la fumée du sacrifice descend vers la terre ;

Sacrifice d'Abel : Abel à genoux, la fumée monte vers le ciel ;

Arche de Noé : Noé et ses enfants, puis les différents animaux mettant la tête à la fenêtre ;

Noé cultivant la vigne et cueillant du raisin, puis foulant ce raisin dans une cuve ;

Ivresse de Noé, péché de Cham ;

Annonciation, avec tout le texte de l'Évangile inscrit sur une banderole ;

Visitation ;

L'Ange apparaissant aux bergers ;

Adoration des bergers ;

Adoration des mages ;

Présentation et Circoncision ;

Fuite en Égypte ;

Au-dessus de la Sainte Vierge, portant l'Enfant-Jésus sur un âne, se voit un groupe comprenant une femme et deux anges dont l'un tient un enfant.

Dans les voussures, une foule nombreuse d'anges tenant des encensoirs ou différents instruments de la Passion.

D'autres prient, les mains jointes ou les bras levés. On

y distingue aussi saint François d'Assise, saint Laurent et deux autres saints.

Cette archivolte est fermée par une admirable clef composée d'une grande volute recouverte d'une longue feuille d'acanthé. Du côté droit de cette clef, on remarque la date 1617.

Sur cette clef monumentale et sur les deux chapiteaux corinthiens des colonnes cannelées, repose un entablement composé d'une architrave moulurée, d'une frise et d'une corniche soutenue par des modillons. Sur la frise est sculptée l'inscription suivante :

O QVAM : METVENDVS VERE : NON : EST : HIC : AL
EST : LOCUS : ISTE IVD : NISI : DOMS : DEI

Au milieu et aux deux extrémités, au-dessus de la clef et des deux chapiteaux, sont trois bustes en cariatides, une femme et deux hommes ; ceux-ci coiffés d'une toque, celle-là, la tête nue, avec un collier de perles soutenant un médaillon. Dans le fronton qui couronne la corniche est un autre buste de femme ou de sirène. En dehors du fronton on voit deux têtes de chérubins, et aux angles, deux gargouilles formées de deux chimères remarquablement galbées et d'une maigreur prodigieuse.

Plus haut, règne le second entablement et le second fronton, dont les rampants aigus sont décorés de volutes ajourées remplaçant les crossettes de la période gothique. Au milieu de ce fronton, une niche formée de colonnettes ioniques abrite la statue de saint Miliiau. Le saint Patron de l'église est assis, la couronne ducale en tête, la cordelière passée au cou. Il est vêtu du manteau ducal et tient de la main droite l'épée et de la gauche le sceptre.

Le clocheton qui couronne l'ensemble du porche est encore plus beau et plus important que ceux des contreforts d'angle.

Dans l'intérieur, ce qui frappe d'abord, ce sont les niches qui contiennent les statues des douze Apôtres. Ces niches sont séparées par des colonnettes ioniques dont les piédestaux sont ornés de cartouches et de têtes diverses. Sur l'un, deux petits personnages luttent de force en tirant sur une corde. Les statues des Apôtres ont la raideur et le caractère hiératique de la sculpture du xv^e siècle en Bretagne. Elles rappellent, mais en moins bien, les statues du Folgoët. Les dais, quoique conçus en plein style de la Renaissance, sont agrémentés dans le bas de petites découpures flamboyantes.

La corniche qui soutient ces statues est couverte de fines sculptures dans les intervalles qui séparent les modillons. Ces modillons eux-mêmes sont ornés de représentations variées. Sous cette corniche est une frise où l'on remarque des têtes saillantes ayant un caractère étrange. On croit y reconnaître la personnification des différents vices : orgueil, jalousie, avarice, colère, moquerie, vanité ou coquetterie accompagnée d'un paon. Dans la même frise, du côté gauche en entrant, il faut noter deux scènes singulières sculptées en bas-relief : d'abord, un petit personnage presque en rondebosse, portant une aumusse et une tunique couvertes d'hermines ; puis, deux personnages à genoux ou estropiés : l'un crie et est surmonté d'une tête cornue et à longues oreilles, la femme prie et porte un chapelet ; ensuite, un estropié n'ayant qu'une jambe, marchant à l'aide de béquilles ; enfin, une sorte de Père-Eternel, les mains levées. La seconde scène représente le Seigneur créant Ève, qui sort du côté d'Adam endormi. Tout autour, se voient les animaux de la création. Dans le panneau suivant, on lit la date de 1606. Enfin, au côté opposé, dans le dernier panneau, près de la porte, se trouve saint Jean baptisant Notre Seigneur.

Au fond du porche, deux portes séparées par un tru-

meau donnent accès dans l'église. Sous les chapiteaux des chambranles, on voit d'un côté deux personnages nus, représentant les pécheurs retenus captifs par un lion qui figure le démon ; de l'autre, deux hommes sont liés ou semblent lutter ; leurs jambes sont couvertes de poils épais et sont terminés par des sabots fourchus.

Les arcs des portes sont divisés par des claveaux saillants et par une clef sculptée. Au trumeau est adossé un joli bénitier porté sur une colonnette cannelée. Au-dessus du bénitier, un ange à genoux tient deux goupillons ; il est surmonté d'un dais orné de pilastres, gaines, cariatides, petites niches, etc...

Dans les côtés, deux colonnes à tambours cannelés, bagues sculptées et chapiteaux ioniques, supportent l'entablement, et dans le tympan, une niche, accostée de deux gaines et cariatides, renferme une statue de Notre Seigneur bénissant, revêtu d'une robe longue aux plis raides et serrés presque analogues à ceux des statues romanes de Chartres et d'Angers.

Le porche est couvert d'une voûte découpée par de belles nervures, qui forment au milieu un pendentif assez remarquable.

*
*
*

Passé le porche, on voit se développer le mur du bas-côté Sud. Il est divisé en trois travées, séparées par des contreforts armés de bandeaux, de niches avec pilastres et dais, et surmontés de clochetons. Chacune de ces travées est percée d'une longue fenêtre à trois baies que surmonte un pignon terminé aussi par un clocheton. Au bas du rampant du premier gâble, tout contre le porche, est une pierre portant la date de 1642. Dans cette même travée, près du contrefort, est percée une porte à plein-

cintre, accostée de deux pilastres ioniques, et couronnée par un entablement et un fronton. Au tympan de ce fronton est un blason portant trois mains bénissantes, 2 et 1, armes de Kerbalanec, le tout surmonté d'une couronne et entouré de la décoration de la Toison d'Or ou de l'Ordre de Saint-Michel.

De l'autre côté du premier contrefort, on remarque une tourelle ronde noyée dans la muraille : c'est une cage d'escalier montant à une tribune intérieure, maintenant détruite ; c'était la tribune des seigneurs de Kerbalanec.

SACRISTIE

Donnons seulement un coup d'œil au calvaire qui avoisine l'église en cet endroit ; nous y reviendrons après avoir passé en revue tout le monument qui nous occupe maintenant.

A cette extrémité du bas-côté s'élève la sacristie, sur un plan tout à fait original. On peut dire que c'est une coupole ronde flanquée de quatre autres demi-coupoles plus petites, qui font pénétration dans ses murailles, et qui sont séparées par des contreforts saillants à l'extérieur et à l'intérieur. Le toit est surmonté en guise d'épi d'une petite statuette en plomb représentant saint Miliau, patron de l'église.

Cette sacristie a beaucoup de rapport avec celle de Pleyben, dont les formes sont encore mieux accusées à l'intérieur.

Sur le soubassement du second contrefort, on lit l'inscription suivante :

F : FAIRE : LORS : F : HERVE : PICART : ET : JEAN
POULIQUEN ; LAN : 1683.

CHEVET ET CÔTÉ NORD

Au chevet, nous remarquons les pans-coupés de l'abside, avec leurs fenêtres flamboyantes, leurs contreforts, leurs gâbles aigus et les lanternes de couronnement. C'est la disposition habituelle des églises de cette époque : on peut la remarquer, avec plus de richesse encore, dans celle de Lampaul. Sur les pilastres du clocheton de l'un des contreforts d'angle se lit la date 1664.

Le bas-côté Nord est beaucoup plus sobre que tout le reste de la construction ; il était même primitivement dépourvu de contreforts. Les lourds éperons qu'on y remarque maintenant ont été construits vers 1867, pour empêcher le déversement des murs, dont la solidité était compromise par la suppression des entrants de la charpente. A ce bas-côté est accolée une petite sacristie, ou chambre du trésor. Plus loin, on remarque deux portes dont la première, assez belle, porte dans sa frise cette inscription :

DOMVM : TVAM : DE : DECET : SANCTIDVDO : IN :
LONGITVDINEM : DIERVM.

Au-dessus de la seconde porte, qui est plus simple, on lit :

HÆEC : PORTA : DOMINI : IVSTI : INTRABVNT :
IN : EAM : 1633.

INTÉRIEUR

En pénétrant dans l'église, on voit qu'elle est divisée en trois nefs, dont deux, celle du milieu et celle du Nord, ont chacune 6 m. 30 de largeur. La nef du Midi est divisée par quatre colonnes qui soutiennent des maitresses-

poutres ou des arcs transversaux, et mesure 8 m. 90. Les deux nefs latérales sont terminées par des murs droits et ont une longueur de 34 mètres. Celle du milieu, au contraire, se termine par une abside à pans coupés qui se prolonge de 4 mètres en plus, ce qui donne à l'édifice une longueur intérieure de 38 mètres.

Dans cet intérieur, notre œil est frappé déjà par différentes merveilles qui attirent toute notre attention : ce sont les fonts baptismaux, la tribune et le buffet des orgues, et la chaire à prêcher. Ayons cependant le courage de nous en détacher pour le moment, et quand nous aurons vu tous les autres détails, nous pourrons les savourer avec plus de plaisir.

Contre la colonne avoisinant les portes du porche principal, se trouve un bénitier portant l'inscription :

MEMENTO : MORI : 1683.

Près de la porte de l'escalier montant à la tribune des Kerbalanec, autre bénitier en Kersanton, assez gracieux ; puis, incrusté dans la colonne en face de cette porte, un troisième petit bénitier entouré de ces paroles gravées sur trois lignes :

ASPERGES
ME : DOMINE
HISSOPO

AUTELS

Dans le chœur, chacun des autels mérite de fixer notre attention. Les retables qui les surmontent dénotent un travail et un goût remarquables. Les colonnes torsées entourées de vignes, les frises, les festons, les médaillons, mille motifs variés semés à profusion, sont l'œuvre d'une riche imagination et d'une main habile.

Dans l'autel de Saint-Joseph, le plus voisin de la sacristie, notons d'abord les petits amours qui décorent les piédestaux des colonnes du milieu. Ils sont montés sur des aigles, tiennent d'une main des festons de feuillage, de fleurs et de fruits, et portent sur la tête des corbeilles richement garnies.

Puis les petits personnages des niches inférieures : saint Hervé l'aveugle, avec son petit guide et le loup traditionnel ; — saint Yves, accompagné du riche et du pauvre ; — saint François d'Assise, les mains élevées et montrant ses stigmates.

Plus haut, au milieu, la grande statue de saint Joseph tenant l'Enfant-Jésus par la main. Sous cette statue, dans un médaillon tenu par deux jolis petits anges, deux mains sont jointes en signe d'alliance, et au-dessus se trouvent les chiffres de la Sainte Vierge et de saint Joseph.

Des deux côtés de la statue principale sont deux Saintes Femmes, probablement sainte Anne et sainte Elisabeth ; au haut, saint Laurent tenant son gril, puis l'arbre du bien et du mal et le serpent d'airain.

Autel de Saint-Miliau.

Dans la niche du milieu est la statue du saint Patron de l'église ; il est revêtu du manteau ducal, couronne en tête. Autour de son cou est passée une cordelière ; dans ses mains, il tient l'épée et le sceptre. Dans les dix panneaux qui l'entourent sont représentés différents épisodes de sa vie et de son martyre. Les panneaux qui se regardent, semblent faire partie de la même scène :

1^o Miliau en prière ; Notre-Seigneur lui apparaît dans le ciel. — Personnage à moitié nu à genoux ; à côté de lui un enfant, une femme, gouttes de pluie dans le ciel ;

2^o Sa mère le charge de distribuer du pain aux pauvres ;

3^o Le Saint et des moissonneurs ;

4^o Le bourreau vient pour lui trancher la tête ;

5^o Le Saint porte sa tête dans la main. — Son frère Rivode, qui l'a fait tuer, et une femme, probablement la princesse Aurilla, sont à ses côtés ;

6^o Même scène, Aurilla le soutient ; plus loin, deux anges semblent le précéder.

Maître-Autel. — Autel du Rosaire.

Le maître-autel actuel est une œuvre récente qu'on a tâché de faire cadrer avec les sculptures anciennes, sans cependant en adopter absolument le style. On doit noter la maîtresse-vitre, qui représente la Passion. C'est un mélange bien confus de personnages, et analogue, du reste, au style des vitraux de cette époque.

Au milieu de l'autel du Rosaire, est la Sainte Vierge donnant le rosaire à saint Dominique et à sainte Catherine de Sienne.

Tout autour, sont des médaillons représentant les quinze mystères.

Dans les côtés, saint Zacharie ou le prophète Elie, et saint Nicolas. En haut est assis le Père Eternel tenant son Fils sur les genoux.

Il est bon de remarquer aussi les statues de saint Hervé et de saint Yves adossées aux colonnes du chœur ; elles sont d'un style très noble.

BAPTISTÈRE

Arrivons maintenant à la véritable merveille de l'église de Guimiliau, le baptistère. C'est un magnifique baldaquin en chêne sculpté, abritant la cuve baptismale. Il est porté sur huit colonnes torsées du galbe le plus pur et le

plus gracieux. Les spirales de ces colonnes sont garnies de branches de vigne et de laurier ; des oiseaux aux poses les plus diverses, des limaces, des serpents y dérobent les baies du laurier et les grains de raisin. Du haut des fûts partent des arcades à plein cintre, dont les écoinçons sont couverts de sujets variés : renommées couronnant un dauphin et jouant de la trompette, ces trompettes portent des drapeaux autrefois blasonnés ; petits amours jouant au milieu des fleurs, anges drapés, têtes de chérubins ; deux autres anges, dignes des plus beaux temps de l'art grec, portant le plat sur lequel repose la tête de saint Jean-Baptiste ; aigles, festons, guirlandes de toutes sortes.

Au-dessus vient une frise ornée d'arabesques, de chiffres, d'emblèmes. Sur deux cartouches, on lit :

F : DV : TEMPS : DV : VENERABLE : M : H : GVILLERM :
RECTEVR..... LORS : DERIEN : POVLIQVEN : & :
IACQUES : QVOTAYN : FABRIQVE.

Plus haut, dans une succession de niches d'une ornementation très riche, on trouve seize statues qui forment une belle couronne autour de ce dôme monumental :

- 1° La Sainte Vierge avec l'Enfant-Jésus ;
- 2° Saint Michel terrassant le dragon ;
- 3° Saint Miliou ;
- 4° Le Bon Pasteur ;
- 5° Saint Augustin ;
- 6° Saint Ambroise ;
- 7° Saint Jérôme ;
- 8° Saint Luc ;
- 9° Saint Marc ;
- 10° Saint Jean ;
- 11° Saint Mathieu ;
- 12° Ecce Homo ;
- 13° Saint Roch ;

- 14° Saint François d'Assise ;
- 15° Saint Louis, sous les traits de Louis XIV ;
- 16° Saint Léon.

Au-dessus de ce rang de niches, règne une balustrade qui sert comme de naissance au dôme de la coupole. Ce dôme, orné de pilastres, d'arcatures, de corniches, d'urnes, de médaillons, etc., est de la plus grande richesse. Il supporte un groupe représentant le baptême de Notre Seigneur, et ce groupe est abrité par un second baldaquin porté sur quatre colonnes, et surmonté d'un lanternon que couronne un ange aux ailes déployées.

Mentionnons encore les deux guerriers armés qui gardent la porte du baptistère, et la date de 1675 inscrite sur la cuve baptismale : c'est l'année de la révolte des Bretons à propos des droits du timbre.

Ce baptistère est le chef-d'œuvre de la sculpture sur bois dans tout le diocèse. A mon avis, il dépasse encore le jubé de Rosegrand, près de Quimperlé, celui de Lambader et l'admirable retable de Kerdévo.

TRIBUNE DES ORGUES

Elle ne porte pas de date, mais d'après son style et le soleil qu'on remarque dans un des médaillons, on peut dire qu'elle est aussi du temps de Louis XIV. Tout en admirant les frises, les culs-de-lampe et les mille détails sculptés qu'on y trouve, mentionnons particulièrement les trois bas-reliefs qui ornent le côté Sud et la façade Est.

1° Marche triomphale. — C'est, dit-on, la reproduction d'un tableau de Lebrun : triomphe d'Alexandre. En tête, sont des hérauts à cheval sonnant de la trompe, puis le peuple portant des palmes et acclamant le souverain, des pages conduisant par la bride les chevaux du char triom-

phal. Sur ce char, orné de festons et de tentures, est assis le vainqueur portant une perruque à la Louis XIV.

Une Victoire ailée vient déposer une couronne sur sa tête. Est-ce une flatterie à l'adresse du grand roi ?

2^o David jouant de la harpe dans les jardins de son palais. C'est un tableau merveilleux, donnant en perspective une idée de toutes les splendeurs des jardins de Versailles.

3^o Sainte Cécile touchant de l'orgue.

La Sainte est couronnée de roses, son regard inspiré plonge dans l'infini, et semble indiquer qu'elle écoute les concerts des Anges.

Le côté Nord de la tribune est fruste et dépouillé de tout ornement.

Ne laissons pas passer un détail d'une grâce charmante : c'est un groupe de deux petits anges assis sur les tourelles du positif de l'orgue ; ils lisent tous deux dans un même livre, et chantent avec une admirable piété.

CHAIRE A PRÊCHER

La forme de la chaire est loin d'être gracieuse, mais dans les motifs qui l'ornent on trouve des éléments du plus haut intérêt.

Le pied est formé par un groupe de quatre angelots bien gras ; de la corbeille qui les surmonte, partent des gaines en cariatides pour supporter la cuve. Celle-ci présente quatre pans ornés de médaillons richement encadrés et richement soutenus. Dans ces médaillons sont les quatre Evangélistes accostés des Vertus théologiques et morales :

1^o La Foi avec calice et flambeau ;

2^o Espérance, ancre, livre et crucifix ;

3^o Charité, petits enfants ;

4^o Prudence, miroir et serpent ;

5^o Force, portant une colonne ;

6^o Justice, balance et épée.

Deux jolis médaillons miniature, soutenus par de petits anges, représentent David jouant de la harpe et Moïse portant les tables de la loi. Dans les quatre angles, sont les statues des sybilles. Enfin, deux autres petits médaillons nous donnent l'inscription suivante :

RE : M : H : GVILLERM : SIEVR : RECTEVR :
LORS : AN : TANGVY : E : HERVE : LE MEVR : FABRI-
QVES : 1677 :

BANNIÈRES

Elles sont assez rares désormais les paroisses qui possèdent de vieilles bannières, belles œuvres de broderie du xvii^e siècle. Guimiliau a la bonne fortune d'avoir conservé deux bannières, dont l'une porte deux dates : 1658, année de la confection, 1819, celle d'une restauration.

La première porte d'un côté l'image de Notre Seigneur en croix et de l'autre celle de saint Miliou, le patron ; la seconde a les représentations de Notre-Dame du Rosaire et de saint Pol-Aurélien. Ces tableaux sont brodés en fils de soie, d'or et d'argent, entourés de bordures en arabesques, semis de bouquets, fleurons et rosaces. Le bas est découpé en lambrequins d'où pendent des glands en franges dorées, où sont cachées des clochettes qui font entendre leurs joyeux tintements.

CALVAIRE

Passons maintenant encore à l'extérieur pour étudier le poème de pierre taillé par le ciseau de nos ancêtres.

La disposition générale de ce calvaire consiste dans un massif carré, accosté à ses angles de quatre ailes ou gros contreforts percés d'étroites arcades, entaillant les angles et réduisant la partie inférieure de ce carré à la forme octogonale. Au-dessus, règne la première série des représentations, et la seconde se trouve sur la plate-forme.

Ces arcades, ces contreforts, les corniches aux vigoureuses moulures, les groupes de personnages se détachant sur les parois du monument ou se profilant sur le ciel, donnent à l'ensemble un mouvement et un relief étranges. Joignez à cela l'originalité des costumes, la vie des physionomies et des figures, la nervosité et la désinvolture de certaines attitudes, et vous admettrez que ce calvaire de Guimiliau est le plus remarquable des calvaires bretons, le plus curieux, le plus intéressant, le plus instructif à étudier. Il n'a pas la correction un peu raide et froide de ceux de Pleyben et de Plougastel, mais il traduit mieux l'esprit et les mœurs de l'époque où il a été construit. Dans les bourreaux qui entourent Notre Seigneur aux différentes scènes de la Passion, ne reconnaît-on pas réellement la soldatesque du temps de Henri III, les soudards brutaux, fanfarons, joyeux viveurs, prenant part à une scène carnavalesque, et menant avec leurs tambours et leurs olifants un véritable charivari.

Sur la paroi Ouest, encadré entre deux colonnes cannelées, est un petit autel surmonté de la statue de saint Pol de Léon. Les colonnes portent une frise sur laquelle on lit cette inscription et cette date :

AD. GLORIAM. DOMINI. 1581. CRUX. EGO. FACTA. FUI.

A la gloire du Seigneur, j'ai été érigé.

Comparons cette date avec celle des autres calvaires de premier ordre :

Celui de Tronoën doit être des dernières années du xv^e siècle ; — Plougouven est de 1554 ; — Plougastel-

Daoulas, 1602 ; — Saint-Thégonnec, 1610 ; — Pleyben, 1650.

Sur la façade de chacun des contreforts, est assis un des quatre Evangélistes, écrivant dans un livre posé sur un pupitre ; quelques-uns sont coiffés de la barrette ou bonnet de docteur, en qualité de narrateurs de la vie et de la Passion du Sauveur, dont les scènes vont se dérouler sous nos yeux. En effet, ce n'est pas seulement le drame de sa Passion et de ses souffrances, mais aussi de nombreux épisodes de son enfance et de sa vie que l'imagier a figurés ici pour en faire comme un abrégé de l'Evangile.

Ces scènes sont un peu bouleversées et rangées dans un ordre irrégulier ; je les cite en les rétablissant dans l'ordre naturel et historique :

- 1^o Annonciation ;
- 2^o Visitation ;
- 3^o Nativité de l'Enfant Jésus : les Anges et les bergers l'entourent pour l'adorer et lui offrir leurs hommages ;
- 4^o Adoration des Mages ; — au bas de ce groupe est la date de 1588 ;
- 5^o Présentation au Temple ;
- 6^o Fuite en Egypte ;
- 7^o Baptême de Notre Seigneur par saint Jean ;
- 8^o Entrée à Jérusalem ;
- 9^o Dernière scène ;
- 10^o Lavement des pieds ;
- 11^o Prière et agonie au Jardin des Oliviers ;
- 12^o Trahison de Judas ;
- 13^o Saint Pierre coupe l'oreille de Malchus ;
- 14^o Flagellation, Notre Seigneur attaché à la colonne ;
- 15^o Couronnement d'épines ;
- 16^o Notre Seigneur, couronné d'épines, lié par des cordes et tenu par des bourreaux, est moqué et conspué ;
- 17^o Notre Seigneur, les yeux bandés, est outragé par la valetaille ;

18° Notre Seigneur condamné à mort ; — Pilate se lave les mains ; il est assis dans un fauteuil à dais et à dosseret ; à ses pieds est un chien ;

19° Portement de croix : Notre Seigneur est entouré de soldats dont les uns battent du tambour, les autres sonnent du cor et de l'olifant, d'autres le tirent ou le poussent ; c'est une scène extraordinairement mouvementée, et en même temps très intéressante comme étude des costumes militaires de cette époque ;

20° La Véronique tenant le voile de la Sainte-Face ;

21° Crucifiement ; la croix est dressée au milieu de la plate-forme ;

De chaque côté de Notre Seigneur, sur les croisillons, sont la Sainte Vierge et saint Jean et, adossés derrière, saint Pierre et saint Yves. N'y avait-il pas autrefois double croisillon, pour supporter les deux cavaliers que l'on voit maintenant sur le petit arc de triomphe qui fait entrée du cimetière ? et de plus, les croix des deux larrons n'ont-elles pas existé ? On pourrait croire que, pendant la Révolution, les trois croix auraient été renversées, et qu'on n'aurait fait qu'une restauration partielle ;

22° Descente de Notre Seigneur aux limbes, ou plutôt aux enfers, car c'est bien la figuration de l'enfer que cette gueule monstrueuse remplie de flammes, au milieu desquelles sont des damnés, et dans laquelle des démons poussent et entraînent *Catell-Gollet*, fille damnée qui revint après sa mort pour dire son malheur irréparable, et dont l'histoire fut chantée au long dans les complaintes ou *Guerz* de cette époque. Ce tableau n'est pas complet ou a été bouleversé, car à quelque distance on voit Adam et Eve qui accourent au-devant de Notre Seigneur venant pour leur annoncer leur délivrance ;

23° Descente de croix ;

24° Mise au tombeau ; autour du corps inanimé du

Sauveur, sont la Sainte Vierge et les trois Marie, Joseph d'Arimatee, Nicodème et Gamaliel, tenant la couronne d'épines. Un autre personnage en chapeau et deux en barrettes assistent à cette scène ;

25° Résurrection ; Notre Seigneur plein de vie et de force sort du tombeau ; les gardes sont renversés à terre ; cependant, deux d'entre eux restent debout et regardent Notre Seigneur avec un mélange d'étonnement et d'effronterie.

De quel atelier est sortie cette œuvre si originale et si importante ? Un seul de nos grands calvaires, celui de Pleyben est signé : FAIST : A : BREST : PAR. M : N : OZANNE : ARCHITECTE. — 1650.

Celui de Guimiliau, antérieur de 69 ans, serait-il de même provenance ? En tout cas, nos cinq calvaires principaux, Tronoën, Plougouven, Guimiliau, Plougastel et Pleyben, ont de grands liens de parenté, et pour la composition architecturale et pour la série des figurations sculptées.

CHAPELLE FUNÉRAIRE

Au fond du cimetière, est une chapelle assez originale ornée sur sa façade latérale de colonnes ou pilastres entre lesquels sont percées de petites baies à plein-cintre.

Cette chapelle ou reliquaire n'a pas la valeur des édifices analogues qu'on peut admirer à Saint-Thégonnec, Lampaul, Sizun, La Roche-Maurice, mais on y remarque un détail qui n'existe point dans ces localités : c'est la présence d'une petite chaire en pierre assez bien ornementée, à laquelle on accède de l'intérieur par une des baies à plein-cintre. On voit là un reste de la tradition des chaires extérieures pour la prédication en plein air.

Au-dessus de la porte, on lit : MEMENTO : MORI, avec la date de 1648.



Guimiliau, avec sa trêve, comptait 3.000 communians. M. de Farsefield était seigneur fondateur de la paroisse (en 1772).

On desservait à l'église paroissiale les chapellenies :

1^o De Missire Paul Pouliquen, fondée en 1645 ;

2^o De Laurent Cadiou ; 36 livres pour une messe basse tous les jeudis ; présentateur, les délibérants et l'Ordinaire ;

3^o D'Alain Cren, prêtre ; 220 livres pour une messe tous les mardis, jeudis et samedis de l'année ;

4^o De Marguerite Gouriou ; 60 livres pour une messe tous les mardis ; présentateur, les héritiers et l'Ordinaire.

Ce fut dans l'église de Guimiliau que fut baptisée Amice Picart, quoiqu'elle naquit dans un village de la paroisse de Guiclan. Le baptême fut administré par Missire Jean Guillerm, recteur de Guimiliau, docteur en théologie, qui eut à s'occuper d'Amice en qualité de grand vicaire de Mgr de Rieux, lorsque la vie étrange de cette servante de Dieu à Saint-Pol, attira sur elle l'attention de l'autorité ecclésiastique, et nécessita la rédaction de procès-verbaux des plus intéressants, sur lesquels le R. Père Maunoir a composé une *vie* manuscrite de Marie-Amice Picart, dont on a cependant plusieurs notices abrégées.

M. Guillerm mourut en 1645 et fut enterré dans la cathédrale de Saint-Pol, près de la chapelle de Notre-Dame de Cahel.

M. de Kerdanet nous apprend que M. Guillerm « avait vu avec peine se former, en 1631, la ville de Brest, et il en tira cet horoscope :

« Er bloaz mil seiz cant pevar ugent a nao
Brest ne dalvezo quet er bot scao.
Ag er bloaz mil seiz cant pevar ugent a deg
Ne gousquo ozac'h ebet disourci gant e c'heg. »

ENQUÊTE DE 1774 SUR LA MENDICITÉ

Le 13 Janvier 1775, M. Guymar, recteur de Guimiliau, répondait aux questions posées :

« Le nombre des mendiants domiciliés dans la paroisse et dans la trêve de Lampaul monte à 240, en proportion de un sur 12 à 13.

« La source de la mendicité sont le défaut de travail pour quelques uns qui, faute de probité, n'en trouvent pas ; pour quelques autres, l'insuffisance du salaire pour sustenter leur famille, surtout quand le mari artisan tombe malade. L'ivrognerie qui, malheureusement, infeste la paroisse, et surtout la fénéantise est la cause principale de la plupart des mendiants.

« Les mendiants sont non seulement des vieillards, des infirmes et des enfants hors d'état de travailler, mais encore des personnes robustes, des gens valides de tout âge et de différent sexe.

« Le moyen le plus convenable et le plus efficace pour supprimer la mendicité serait, suivant mon avis, de faire tous les ans, sur tous les habitants riches et aisés, à proportion de leurs facultés, une levée de deniers equipollante à l'aumône qu'un chacun donne à la porte ; cette somme serait distribuée toutes les semaines aux véritables nécessiteux, soit par les notables de chaque quartier, soit par Messieurs les prêtres qui, obligés par leur ministère de parcourir les différents quartiers de la paroisse pour administrer les sacrements, sont plus à même de

les connaître. Mais ce moyen deviendra inutile si on n'oblige pas les cavaliers de la maréchaussée de visiter, au moins tous les mois, nos paroisses pour y arrêter les mendiants, tant ceux du pays que les externes. Ce dernier moyen me paraît le plus efficace ; nous en avons vu la preuve il y a peu de temps : ces cavaliers de la maréchaussée donneront la chasse aux mendiants externes durant une année ; lors le nombre des mendiants diminua considérablement ; à peine en voyait-on ceux de nos paroisses, quoique dans leur district, et n'osaient pas sortir de chez eux. Aucun ne mourut de faim, parce que tous se donnèrent au travail.

« Il n'y a point d'hôpital dans ma paroisse ni aucuns fonds certains pour les pauvres, il y a seulement un casuel provenant des quêtes et montant toutes les semaines aux environs de 18 sous, qui sont distribués par moi aux pauvres honteux.

« Dans la trêve de Lampaul, il y a 22 livres 18 sols de fond assuré pour les pauvres, qui sont distribués par un des prêtres de la trêve. Pour la quête pendant l'année on y reçoit aux environs de 25 livres, qui sont distribuées par les quêteurs. »

RECTEURS DE GUIMILIAU AVANT LE CONCORDAT

1501. Laurent de Kerguizin, recteur de *Ploemilyau* et de *Ploeguyon* (Plouvien).
 1511. Laurent de Kergoet.
 1544. Décès de Hamon Barbier.
 1587. Hervé Keranguen, chanoine de Léon ; mort en 1590.
 1590. Guillaume Calvez, recteur, vicaire général, archidiacre de Quemenedilly.

1595. Nicolas Laurent, bachelier en théologie.
 1600-1645. Jean Guillerm, docteur en théologie.
 1687. Jean Hamon, résigne.
 1687. Guillaume Maguet ; pourvu en Cour de Rome, décédé en Juin 1688.
 1688. Nicolas Laurent, bachelier en théologie de Paris.
 1718. Jean Labous.
 1719-1772. M. Bertrand Coadic ; pourvu en Cour de Rome de la paroisse de Guimiliau ; décéda le 21 Novembre 1772.
 1773-1787. Denys Guimard ; de beaucoup de mérite, avait été recteur du Folgoat.
 1787. Guillaume Richou, bachelier en théologie scholastique.

Le 4 Février 1791, le Maire de Guimiliau écrivait au District de Landerneau :

« Le 30 Janvier, le S^r Richou, recteur, monta en chaire, y fit lecture du décret (prescrivant le serment), après laquelle il déclara formellement qu'il ne prêterait pas ce serment, ayant reçu défense de le faire, par une lettre de l'Evêque de Léon, et il ajouta qu'il laissait à décider au peuple si c'était à la Nation ou à l'Evêque qu'il devait obéir.

« Le sieur Nédélec, curé, remplaça le Recteur dans la chaire et dit qu'on lui avait reproché d'avoir trouvé la Constitution contraire à la religion et que, bien loin de se rétracter et de prêter le serment, il souffrirait plutôt d'être percé à coups de couteau.

« Ces discours excitèrent les larmes du peuple, particulièrement des femmes et des filles, et le Maire vit le moment où il pouvait s'élever une émeute, ce qui l'empêcha de verbaliser sur-le-champ, craignant de n'être point en sûreté dans la sacristie. »

Le 25 Mars, Le Gall, vicaire à Sizun, fut élu curé constitutionnel de Guimiliau ; mais il ne dut pas y rester longtemps, car en Janvier 1793, c'est le Vicaire constitutionnel de Lampaul qui demande la fermeture de l'église de Guimiliau.

Le 15 Janvier 1793, le District de Landerneau réclamait la fermeture de l'église de Guimiliau, sur les plaintes du Curé constitutionnel de Lampaul.

« Vu la pétition des habitants de Guimiliau du 1^{er} Janvier, souscrite par le citoyen Chansy, vicaire de Lampaul, tendant à dénoncer des attroupements qui ont lieu fêtes et dimanches, au bourg de Guimiliau ;

« Considérant que les citoyens de Guimiliau et des communes voisines qui s'attrouperont en l'église du dit Guimiliau, sous prétexte de prier Dieu, n'ont intention que de fomenter des troubles et d'occasionner des discordes tendant à renverser la liberté... ;

« Considérant que plusieurs citoyens, et notamment Jacques Coat, maître d'école à Guimiliau, connu par ses principes anticiviques et désigné président de ces assemblées illicites, n'inspirent au peuple assemblé que le plus grand mépris pour les prêtres assermentés et le détournent ainsi du culte catholique conformiste ;

« Considérant qu'une pareille conduite est universelle et que la Municipalité ne fait aucun effort pour la réprimer ;

« Le District est d'avis que l'église de Guimiliau soit provisoirement fermée et qu'elle ne soit ouverte qu'au moment où cette succursale se trouvera pourvue d'un vicaire ; que Jacques Coat et autres moteurs des troubles soient dénoncés au juge de paix du canton pour être poursuivis suivant les formes prescrites par la loi. »

RECTEURS DEPUIS LE CONCORDAT

1804. Gabriel-Julien Briand, de Saint-Pol de Léon.
François-Marie Le Mao, de Plougonvelen.
1844-1851. François Fichoux, de Plouguerneau.
1851-1856. Jean-Marie Hellard, de Saint-Pol de Léon.
1856-1861. Yves Mesmeur, de Plouënan.
1861-1872. Jean Sévézen, de Saint-Pol de Léon.
1872-1882. Jean-Marie Billon, de Guipavas.
1882-1886. Aimé Le Goff, de Châteauneuf.
1886-1892. Jean-Marie Le Maout, de Névez.
1892-1897. Yves-Marie Goachet, de Gouesnou.
1897. Louis Keraudren, de Crozon.

VICAIRES

1807. François-Marie Le Mao.
Tanguy Blouch.
1830. François Fichoux.
1844. Urbain Rohou.
1858. Louis-Jacques Cozanet.
1860. Olivier-François Hellard.
1863. Jean-François Abgrall.
1868. Jacques Cantinat.
1870. Désiré-Eugène Kerézéon.
1872. Joseph Donnart.
1874. Victor Milin.
1876. Paul-Marie Auffret.
1879. Noël-Laurent Le Moal.
1882. François-Marie Losquin.
1884. Paul Belbéoc'h.

232

GUIMILIAU

1889. Pierre-Marie Callec.
 1892. Pierre-Marie Guiband.
 1898. Paul-Marie Le Fur.
 1901. François-Louis Pouliquen.
 1908. Jean-Louis Cabon.

FAMILLES NOBLES

Huon, S^r de Penhoat Huon : *de gueules à cinq croisettes recroisettées d'argent posées en croix ; devise : Endra bado birviquen, Tant qu'elle durera.*

Coetquelven, S^r du dit lieu : *d'argent à la quintefeuille de sable ; devise : Beza e peoc'h.*

MONUMENTS ANCIENS

Au village de Creac'h-ar-Bleiz, là où la voie romaine de Carhaix à Plouguerneau traverse un ruisseau, il a été découvert, dans les substructions d'un établissement romain, deux monnaies d'or d'Antonin le Pieux, et des monnaies romaines d'argent et de bronze.

A l'Ouest du village de Kerrun, fragments de tuiles.

